

# Bulletin d'inscription pour la Bourse aux vêtements et aux jouets du 21/10/2018 Salle des fêtes de KIRRWILLER

APE Kirrwiller Bosselshausen

Renseignements : Je soussigné(e)

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

N° carte d'identité \_\_\_\_\_ Lieu de délivrance \_\_\_\_\_

Demande à participer à la Bourse aux vêtements et aux jouets du 21 octobre 2018 et réserve **1**  ou **2**  table(s) (Taille des tables 1m80). Le prix de la table est de 10 € (**8 € pour les parents d'élèves de Kirrwiller Bosselshausen**). Je joins un règlement de \_\_\_\_\_ euros par chèque à l'ordre de APE Kirrwiller Bosselshausen.

**A retourner au plus tard le 16 /10/2018 au 8 rue des Seigneurs 67330 Kirrwiller**

« J'atteste sur l'honneur que l'origine des objets mis en vente est régulière et conforme à la loi »

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature

## REGLEMENT

1. La Bourse est ouverte exclusivement aux particuliers, à condition de renvoyer le coupon réponse ci-dessus totalement et correctement rempli, accompagné du règlement par **chèque libellé à l'ordre APE Kirrwiller Bosselshausen**.

2. Mise en place des exposants à partir de **8h jusqu'à 8h45**. Toute place non occupée à 8h45 sera redistribuée et il ne sera accordé aucun remboursement. Horaires d'ouverture de la salle au public : 9h-17h.

3. Marchandise autorisée : **UNIQUEMENT des jouets ou jeux d'enfants ainsi que des vêtements d'enfants (0-16 ans), matériel de puériculture.**

4. **Date limite d'inscription :16/10/2018.**

5. Prix de la table 10 € (8€ pour les parents des enfants scolarisés à Kirrwiller).

6. Les réservations sont obligatoirement accompagnées du règlement par chèque.

7. Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions sans aucune contestation possible, selon les places disponibles.

8. Aucun exposant ne pourra s'installer tant que le montant de location n'aura pas été perçu.

9. Aucun remboursement ne sera possible si annulation.

10. En cas de force majeure, l'APE se réserve le droit d'annuler la manifestation, les sommes déjà versées seront remboursées dans ce cas.

11. **Les exposants s'engagent impérativement à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la bourse au public .**

12. **Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement dans un état de propreté absolue et à respecter les horaires. Ils demeurent responsables des dommages ou autres dégradations causés aux locaux, au matériel mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils seraient amenés à apporter à autrui.**

13. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la Bourse.

14. Les objets, vêtements, ... exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou autre dommage, de quelque nature ou origine que ce soit.

15. Aucune animation musicale ne sera tolérée. Les animaux et leur vente sont strictement interdits.

16. L'APE organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des vols ou détérioration des objets exposés.

17. Aucun stand de boissons ou de nourriture ne peut être accepté puisque réservé aux organisateurs.

18. **Les emplacements non occupés ne seront pas remboursés.**

19. **Le renvoi du bulletin d'inscription ci-dessus entraîne l'acceptation du présent règlement.**

Contact : bourse.apekirrboss@gmail.com